



Elections

Lors du premier conseil municipal le 28 mars 2014, un grand nombre de délibérations importantes ont été prises, comme l'élection du Maire et des adjoints, mais aussi les représentants de la commune dans les différentes commissions, syndicats, communauté d'agglomération, le correspondant défense, et les membres du CCAS.

Maire : Pascal Philippot

1er adjoint : M Patrick Mouchard

2e adjoint : Mme Anne Jubault-Bregler

3e adjoint : M Bruno Girault

Délégués auprès de la Communauté d'Agglomération de Dreux :

M Patrick Mouchard (titulaire),

Mme Anne Jubault-Bregler (suppléante)

Le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché devant la Mairie, il est également consultable sur le site Internet de la commune.

Communication

Une place importante sera faite à la communication dans ce nouveau mandat. Les efforts engagés dans les dernières années seront poursuivis, dans un souci permanent d'information claire et disponible pour chacun. C'est par exemple le Bulletin Municipal (annuel), les Brèves de Berchères (3 ou 4 parutions chaque année), mais également le site Internet, régulièrement mis à jours par des volontaires, ou des réseaux de courriers électroniques permettant par exemple d'informer les parents d'élèves la veille au soir si le transport scolaire est assuré un jour d'intempérie. Les conseillers municipaux se tiennent également à la disposition de chacun, n'hésitez pas à les solliciter, ils vont répondre toujours avec grand plaisir.



EDITORIAL

Chères Berchériennes, chers Berchériens,

Le dimanche 23 mars vous nous avez largement renouvelé votre confiance et nous tenons à vous en remercier.

L'ampleur de votre soutien témoigne de votre adhésion à poursuivre la mise en valeur de notre patrimoine architectural et environnemental, et à assurer une meilleure circulation sécurisée des personnes.

C'est pour notre équipe un encouragement pour les six prochaines années à continuer cette tâche, souvent ingrate, mais nécessaire pour notre qualité de vie. Nous n'oublions pas ceux qui n'ont pas voulu nous apporter leur soutien, qu'ils sachent que nous tiendrons compte de leurs attentes, dans le seul but de l'intérêt général de notre village.

Ensemble nous pourrons ainsi continuer à faire de Berchères un très joli et agréable village.

En vous renouvelant nos remerciements, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments dévoués.

L'équipe municipale



Elections européennes

Le 25 mai prochain, nous élirons nos députés au Parlement Européen. Le bureau de vote de Berchères sera ouvert dans la salle polyvalente de 8h à 18h.

Un gîte pour familles et randonneurs

Les vingt ans de votre fils se préparent et vous ne savez pas où loger toute la famille qui débarque de province ? Vous voulez organiser une sortie VTT avec vos collègues suivie d'un barbecue et vous n'avez pas envie que vos convives reprennent la route en soirée ?

Devant le manque d'hébergement de groupe dans notre canton, la municipalité de Boncourt, située à 6 kilomètres de Berchères, vous propose une solution. En effet, le Maire M Delanoë et son 1er adjoint, M Alcouffe, ont réhabilité l'ancienne salle des fêtes communale en gîte d'étape d'une capacité d'accueil de 20 personnes.

La salle de réception située au rez-de-chaussée garde sa fonction initiale, mais l'étage est aménagé en multiples gîtes individuels proposant différentes possibilités d'accueil : chambres deux personnes,

chambres avec lit d'appoint, chambres de groupe, etc. La modularité de ces espaces permet d'adapter le gîte à toutes les configurations possibles et dans certains cas on peut même y prendre ses repas. En annexe une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite est aussi disponible.

Sachez encore qu'il est possible de louer des chambres sans la salle des fêtes, tout ceci dans un cadre verdoyant et vallonné. Un des principaux acteurs de ce beau projet, Laurent Alcouffe sera à même de vous donner de plus amples renseignements (disponibilité, tarifs, etc.) car il est présent tous les lundis en soirée dans notre village, pour y préparer de délicieuses pizzas. Sinon vous pouvez appeler la mairie de Boncourt au 02.37.41.93.39.



Quoi de neuf à Berchères ?

Le samedi 17 mai, c'est la fête du livre !

Toute la journée, la médiathèque de Berchères vous proposera des animations pour petits et grands. Consultez le programme complet sur le blog <http://bibliothequebercheressurvesgre.blogspot.fr>



Le samedi 24 mai, les mamans de l'année seront à l'honneur. Pour célébrer toutes les naissances entre le 1er juin 2013 et cette date, 2 arbres seront plantés sur le chemin des naissances, en direction de Saint-Ouen Marchefroy. Cette commune voisine a adopté le même principe, créant ainsi une belle allée de fruitiers qui se relieront bientôt. Les familles concernées sont invitées à un pot de l'amitié dans la salle des associations à 11h.

Le samedi 14 juin, les écoles de Rouvres et de Berchères feront la fête. Après la présentation des spectacles des enfants le matin, la kermesse de l'association Couleurs d'écoles proposera de nombreux divertissements ouverts à tous (même à ceux qui ne vont plus à l'école depuis longtemps !), ainsi qu'une buvette toujours bien garnie.

Pour la 3ème année consécutive, **nos détectives mèneront l'enquête le samedi 14 juin à 17h30.** Sur le thème du théâtre, la mairie et la bibliothèque de Berchères ainsi que l'Amicale de Saint-Ouen Marchefroy organiseront une soirée à énigmes. Dans le parc du Douaire, à Boissets, les participants devront démasquer le ou la coupable parmi les suspects costumés qui essaieront de brouiller les pistes. Serez-vous assez malins pour déjouer leurs pièges ? Vous avez 10 ans et plus, vous êtes seul(e) ou en équipe, inscrivez-vous gratuitement auprès de Ghylaine Bretteville à la médiathèque de Berchères ou d'Emmanuelle Donzier au 06 65 12 77 94. Le jeu sera suivi d'un apéritif et d'une pizza party pour les participants, voire d'un grand jeu en nocturne. Révissez vos classiques !



Le week-end du 4, 5 et 6 juillet sera placé sous les couleurs rouge, noir et or.

L'association du jumelage de Berchères rendra visite à ses amis d'Adelsheim pour leur fête annuelle. Rencontres sportives (il y a des revanches à prendre côté allemand !) et amicales seront organisées tout au long de ces trois jours. Renseignements auprès d'Armelle Andrieux, à l'agence postale communale.

Travaux

Parc du chemin de la forêt

L'apport de terres est en voie d'achèvement et le réglage des modelés est en cours.

Dans le cadre du contrat régional, l'ex Syndicat du Pays Drouais (SIPAD) avait négocié pour ce projet d'aménagement du parc, l'assistance d'un bureau d'étude pour réaliser le dossier d'exécution et d'appel à la concurrence pour les aménagements sportifs, ludiques et les plantations.

Un gros travail a déjà été fait par les conseillers, le CAUE, et Eure & Loir Nature. Le bureau d'études va faire la synthèse de tous les documents et rechercher les différentes sources financières pour la réalisation.

Une 1ère réunion avec le bureau d'étude et l'Agglo du Pays de Dreux a eu lieu le 5 mai.

Cheminements piétons rue de Normandie et rue du Mesnil Simon

Lors des travaux d'assainissement, les tranchées ont été remblayées jusqu'au niveau de la route sans surcoût pour la commune.

Depuis, un balisage par poteaux bois a été réalisé pour délimiter et signaler ce tracé. A terme, il suffira d'un aménagement de surface afin d'obtenir d'agréables sentes piétonnes dans l'esprit de celle réalisée rue de Rouvres.

RD 933

Le bureau d'étude a finalisé le dossier d'appel d'offre, le département et la



commune se sont mis d'accord sur la répartition des coûts financiers.

Après validation en mai par le Conseil Général, l'appel d'offre sera lancé pour des travaux débutant au cours du 2ème semestre 2014. Les riverains concernés par cette première tranche seront conviés à une réunion d'information sur le principe de gestion des feux tricolores qui leur permettra d'accéder en toute sécurité à leur propriété.

Rue de la Ville L'Evêque

Un avant-projet d'éclairage de cette rue est en cours d'étude afin de mieux sécuriser cette voie pour les piétons entre la rue des Garennes et le Carrefour de la Croix Blanche.

Village en fête recrute !

L'association loi 1901 « Village en fête » a été créée pour organiser des événements comme la fête de la Saint-Jean, le 14 Juillet ou le marché de Noël, ceci parfois en collaboration avec la mairie. Afin de pouvoir continuer à animer le village pour le bonheur des petits comme des plus grands, cette association a besoin de recruter de nouveaux membres et de constituer une liste de bénévoles pouvant aider à l'organisation de ces événements. Aidez-les à faire vivre le village en apportant votre soutien ou vos idées, et par votre présence lors de l'organisation de manifestations. Vous pouvez les contacter à cette adresse e-mail : village.en.fete@gmx.fr



*« L'Europe
est trop grande pour être unie,
mais elle est trop petite pour être divisée.
Son double destin est là. »
Daniel Faucher (géographe français)*